

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Hydro-Québec donne avis par la présente qu'une demande a été faite au ministre des Transports, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, pour approbation des ouvrages décrits ici ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, Hydro-Québec a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous numéro de registre 11150, ou, sous le numéro de dossier du PPN 2024-312954 une description des ouvrages suivants, son site et ses plans :

- Batardeau
- Barrières à sédiments

Les travaux prévus sont les suivants : Hydro-Québec prévoit remplacer un système de vanne situé à proximité du barrage du Coteau-1 dans le lac Saint-François (fleuve Saint-Laurent) à environ 45°16'06.63"N, 74°09'48.24"O, en front du lot 3 593 283 au cadastre du Québec, ville de Salaberry-de-Valleyfield, Montérégie, province de Québec. Les travaux permettront d'assurer l'opérabilité de l'ouvrage en fonction des besoins en gestion hydrique du fleuve Saint-Laurent. Pour les réaliser, il y aura fermeture des vannes de l'ouvrage et un abaissement progressif du niveau de l'eau du canal de l'Île Dondaine en aval. La construction d'un batardeau en amont de l'ouvrage et d'une barrière à sédiments est requise afin de permettre de réaliser au sec le remplacement et la mise en service des vannes et du mécanisme de levage. Puis retrait du batardeau et de la barrière à sédiment et rehaussement progressif des niveaux d'eau du canal en aval.

Les commentaires concernant l'effet des ouvrages sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro référencé ci-dessus) ou si vous n'avez pas accès à internet, en envoyant vos commentaires directement au :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada
1550 avenue d'Estimauville
Québec, QC, G1J 0C8

Transports Canada (TC) ne rendra pas vos commentaires d'un projet disponibles au public dans le registre en ligne public. Toutefois, l'information relative à un ouvrage est considérée non-classifié, relevant du domaine public, et pourrait être accessible sur demande légale. En tant que tels, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, à votre avis, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Affiché à Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Québec en ce 23^e jour d'avril, 2025